

Éléments du contrat de travail

justifiant une demande de carte de séjour pluriannuelle Passeport Talent « Carte bleue européenne » « 2° du L.313-20 du CESEDA »
(Art. L.313-20 –2° du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile -CESEDA-)

IMPORTANT : Article L.8256-1 du code du travail : le fait de se rendre coupable de fraude ou fausse déclaration pour obtenir, faire obtenir ou tenter de faire obtenir à un étranger le titre mentionné à l'article L.8251-1 est puni d'un emprisonnement d'un an et d'une amende de 3000 €.

Salarié

Nom (s) de famille :	Nom (s) de naissance :
Prénom (s) :	Sexe M ☐ F ☐ Nationalité :
Né (e) le : <i>jj/mm/aaaa</i> à	Pays :
Passeport : <i>Numéro</i> délivré le : <i>jj/mm/aaaa</i> expirant le : <i>jj/mm/aaaa</i> par :	
document de séjour : <i>intitulé</i> n° : <i>0000000000</i> délivré par : <i>pays</i>	
diplôme :	délivré le : <i>jj/mm/aaaa</i>
par : <i>organisme</i>	Pays :
diplôme :	délivré le : <i>jj/mm/aaaa</i>
par : <i>organisme</i>	Pays :
Expérience professionnelle dans l'emploi sollicité* : Durée : <i>00</i> an (s) <i>00</i> mois ; période <i>0000</i> à <i>0000</i>	

Éléments du contrat de travail

Emploi occupé :	qualification* :
Temps complet ☐ temps partiel ☐ : <i>0000</i> heures et <i>00</i> centièmes / hebdomadaire ☐ mensuelle ☐ annuelle ☐	
Contrat à durée indéterminée : début prévisible le : <i>jj/mm/aaaa</i>	
Contrat à durée déterminée : début prévisible le : <i>jj/mm/aaaa</i> durée prévue : <i>jj/mm/aa</i>	
Salaire brut hors avantage en nature : <i>0000000,00</i> € / annuel ☐ mensuel ☐	
Avantages : Logement : <i>0000,00</i> € / mois ; Autres : <i>0000,00</i> € / mois / nature :	
* Selon la convention collective applicable n° IDCC : <i>00000</i> ou l'accord collectif : <i>intitulé</i> :	
Activité réglementée : <i>Intitulé</i>	Formalité :
auprès de :	le : <i>jj/mm/aaaa</i> N° :

Employeur

N°SIRET de l'établissement : <i>000000000 00000</i>	Activité (NAF) : <i>00.00A</i>
Dénomination ou raison sociale :	
Adresse :	
Code postal : <i>00000</i> Commune :	
Activité réglementée : <i>Intitulé</i>	Formalité :
auprès de :	le : <i>jj/mm/aaaa</i> N° :

IMPORTANT : L'employeur signataire est informé qu'il doit s'acquitter de la taxe employeur (Art. L.311- 15 et D.331- 18-3 du CESEDA) après délivrance du titre du séjour au salarié selon les modalités décrites au verso de ce formulaire. L'administration pourra lui demander de justifier du respect de cette obligation.

Nom :	Prénom
Qualité	reconnais être informé du montant de la taxe employeur à acquitter,
Fait à	le <i>jj/mm/aaaa</i> Signature et cachet




Éléments du contrat de travail

justifiant une demande de carte de séjour pluriannuelle Passeport Talent « Carte bleue européenne » « 2° du L.313-20 du CESEDA »
(Art. L.313-20 –2° du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile -CESEDA-)

Etablissement ou service de gestion de la taxe employeur

Elle est due après délivrance du titre du séjour (Art. [L.311-15](#) et [D.331-18-2](#) du CESEDA). la taxe employeur est perçue par l'Office Français d'Immigration et d'Intégration (OFII) jusqu'au 31 décembre 2016.

ACQUITTEMENT DE LA TAXE EMPLOYEUR

Etablissement ou service de gestion de la taxe employeur

Etablissement ou service : *Dénomination* Siret : *00000000000000*
Contact : *NOM prénom* Fonction :
téléphone : *00 00 00 00 00* Courriel :
Adresse :
Complément :
Code postal : *00000* Commune :

Ce formulaire doit être joint à la demande de visa ou de titre de séjour présentée par le ressortissant étranger avec les pièces ou documents justificatifs prévus par le titre II de l'arrêté du 28/10/2016)

<http://www.legifrance.gouv.fr>.

- Selon le statut de l'employeur, un extrait à jour Kbis, K ou carte d'artisan,
- Attestation de versement des cotisations et contributions sociales et, le cas, échéant, à la caisse de congés payés,
- Documents justifiant de la qualification du salarié pour occuper le poste sollicité (diplômes, Curriculum vitae, certificats de travail),
- Le cas échéant, justification de l'exercice de l'activité soumise à des conditions réglementaires spécifiques,
- Le cas échéant, le mandat autorisant, une personne morale ou privée établie en France à accomplir les démarches administratives en son nom et pour son compte.